

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 4 novembre 2019

Objet

**Association
SOLIDARITY
COUNTRIES
ASSO –
Subvention et
reversement
ANCV**

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

33

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 29 octobre 2019 s'est réuni à 18 Heures 30 sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

Etaient présents :

Nathalie LACUEY, Cédric NAFFRICHOUX, Marcelle GRANJEON, Pascal CAVALIERE, Conchita LACUEY, Josette DURLIN, Jean-claude GALAN, Andrée COLLIN, Encarnacion MILLORIT, Nicole BONNAL, Valentine LOUKOMBO SENG, Jean- Michel MEYRE, Patrick DANDY, Ali RAIMI, Christophe BAGILET, Alexandre BOURIGAULT, Hervé DROILLARD, Régine HERMENT, Philippe VERBOIS, Patrick ROBERT, Marie-Laurence FEURTET, Nicolas CALT, Serge HADON, Jean-Hervé LEBARS

Absents excusés ayant donné pouvoir :

**M. IGLESIAS à M. GALAN
Mme CHEVAUCHERIE à M. MEYRE
Mme REMAUT à Mme GRANJEON
Mme LAQUIEZE à Mme DURLIN
M. LERAUT à M. NAFFRICHOUX
M. BUTEL à M. HADON**

Absent excusé :

M. François LEY

M. NAFFRICHOUX a été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la ville soutient le mouvement associatif œuvrant à l'intérêt général, et qui intervient plus particulièrement sur le territoire communal.

A ce titre, le service médiation œuvre à l'accompagnement de jeunes souhaitant mettre en œuvre des projets d'autonomisation et de lutte contre l'exclusion.

SOLIDARITY COUNTRIES ASSO est une association créée en 2019 par de jeunes floiracais ayant la volonté de découvrir de nouvelles cultures à travers la visite de différents pays.

SOLIDARITY COUNTRIES ASSO a pour but de permettre la réalisation de voyage en totale autonomie au profit de jeunes étant peu ou jamais partis en vacances.

Cette association poursuit les objectifs suivants :

- La découverte de différents pays et nouvelles cultures
- Le développement de l'autonomie des jeunes adultes à travers la réalisation de projet
- L'ouverture à d'autres lieux, d'autres repères, d'autres habitudes de vie, apprentissage de la mobilité, du vivre ensemble, de la citoyenneté.
- L'égal accès à tous en vacances
- La lutte contre l'exclusion
- La favorisation d'échanges culturels et de savoirs partagés

L'association SOLIDARITY COUNTRIES ASSO, accompagnée par le Service médiation, a répondu à un appel à projet lancé par l'Agence Nationale des Chèques Vacances ANCV-Aides aux projets vacances.

Cet appel à projet vise le soutien à la mobilité et à la citoyenneté européenne des jeunes âgés de 16 ans à 25 ans résidant dans des quartiers prioritaires de la Politique de la ville

Le projet de Solidarity Countries Asso a été retenu par l'ANCV.

A ce titre, l'ANCV a versé une subvention de 1000 euros à la ville de Floirac.

La Ville de Floirac doit reverser cette somme à l'association SOLIDARITY COUNTRIES ASSO, par l'intermédiaire du service Politique de la Ville.

Ainsi, grâce au financement de l'ANCV, les jeunes de cette association envisagent l'organisation d'un voyage en Grèce en juillet 2020.

D'autre part, au regard de l'implication des jeunes dans la création de leur association et des objectifs qu'ils poursuivent, Monsieur le Maire propose de soutenir cette association en lui attribuant une subvention à hauteur de 1000€.

En conséquence, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reverser à SOLIDARITY COUNTRIES ASSO un montant de 1 000€ (obtenu dans le cadre de l'appel à projet ANCV – Aides aux projets vacances), par l'intermédiaire du service Politique de la Ville.

Afin d'accompagner l'association dans sa démarche, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de soutenir l'association SOLIDARITY COUNTRIES ASSO en lui attribuant un montant supplémentaire de 1000€, sur le budget Politique de la Ville.

Vu l'engagement de l'association SOLIDARITY COUNTRIES ASSO

Vu l'avis de la commission Sports Jeunesse, Citoyenneté, Politique de la Ville et Démocratie Participative réunie en date du 24 octobre 2019,

Le Conseil Municipal, après délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à reverser une subvention de 1 000 € à l'Association SOLIDARITY COUNTRIES ASSO pour l'année 2019.

DIT que les crédits sont inscrits au Budget 2019 au chapitre 65, à l'article 6574- fonction 824.

AUTORISE Monsieur le Maire à attribuer une subvention supplémentaire de 1 000 € à l'Association SOLIDARITY COUNTRIES ASSO pour l'année 2019.

DIT que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2019 au chapitre 65, à l'article 6574- fonction 824.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents*

POUR EXTRAIT CONFORME :
A la Mairie de FLOIRAC, le 5 Novembre 2019

Le Maire,



Jean- Jacques PUYOBRAU

Nombre de votants :	31
Suffrages exprimés :	29
Pour :	29
Contre :	
Abstention :	2/MM HADON-BUTEL